



Chavannes-sur-Moudon, le 11.03.2020

Chers Présidents (es),
Chers Comités,
Chers Membres Honoraires,
Chers Coureurs (es),

La société de Saint-Cierges a pris la décision d'annuler le cross Broye-Jorat de ce samedi 14 mars suites aux recommandations cantonales. Le but premier étant que dans ce contexte actuel, de faire primer la santé publique sur les questions sportives, sociales et économiques.

D'autre part, la société de Corcelles-Payerne partagée dans la décision à prendre depuis l'annonce du Conseiller Fédéral le 28 février 2020, avait choisi de suivre l'évolution des deux premiers cross.

Au vu de ce qui précède, je confirme au nom du comité Broye-Jorat, l'annulation du cross de Corcelles-Payerne le 21 mars 2020.

C'est avec émotions et sentiments partagés qu'il faut écrire ces lignes. En 100 ans jamais un cross n'a été annulé. Cette décision peut être critiquée mais son but premier et uniquement de contribuer à préserver avec sincérité, la santé de toutes les personnes impliquées dans ces manifestations.

Veillez, chers membres sportifs, nos chaleureuses salutations.

Bien à vous.

Présidente
Pat Porchet

Secrétaire
Julie Porchet